



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômage

Question écrite n° 51091

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des demandeurs d'emploi. Avec la baisse du nombre des demandeurs d'emploi, l'espoir renaît, et dans certains secteurs, on entend même parler de pénurie de main-d'oeuvre. Cela signifie que les conditions d'embauche évoluent et entraînent des conséquences souvent positives pour l'ensemble des emplois. Cette embellie ne sera malheureusement pas une réalité pour tous. Les chômeurs les plus anciens et les plus fragiles risquent de passer à côté de la reprise et de perdre définitivement ce qui leur reste d'espérance. Aussi, à un moment où la situation s'améliore, il n'est ni envisageable ni acceptable de laisser ces hommes et ces femmes à l'abandon. Le recul actuel du chômage donne des marges de manoeuvre plus importantes, pour mieux indemniser que par le passé les chômeurs, mais également pour consacrer plus de ressources à leur retour à l'emploi. Il s'agit en effet de créer de nouveaux droits pour ces demandeurs d'emploi. Or, face au chômage, mais également au racisme au travail ainsi qu'à l'évolution du travail, de son organisation et de ses conditions, la dénonciation de l'insupportable, pour nécessaire qu'elle soit, n'est pas suffisante. Pour faire cesser les situations intolérables, il est indispensable d'agir. Après la réforme de la sécurité sociale, après la réduction du temps de travail, il faut faire de l'Unedic un outil plus efficace au service des intérêts des demandeurs d'emploi et apporter une pierre supplémentaire à la nécessaire transformation de la société. Ainsi, chacun, en toute dignité, y trouvera sa place. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre, en concertation avec les partenaires sociaux, pour apporter une pierre supplémentaire à la nécessaire transformation de l'indemnisation du chômage et permettre le retour à l'emploi des personnes les plus fragilisées par de longues périodes de chômage.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51091

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2000, page 5474